

Lexique acadien et insécurité linguistique : correction des acadianismes dans l'épreuve de rédaction de 12^e année du Nouveau-Brunswick

Julie Bérubé

Numéro 23-24, printemps-automne 2007

L'espace rural francophone : perspectives multi/interdisciplinaires

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005395ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005395ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bérubé, J. (2007). Lexique acadien et insécurité linguistique : correction des acadianismes dans l'épreuve de rédaction de 12^e année du Nouveau-Brunswick. *Francophonies d'Amérique*, (23-24), 139-162.
<https://doi.org/10.7202/1005395ar>

LEXIQUE ACADIEN ET INSÉCURITÉ LINGUISTIQUE : CORRECTION DES ACADIANISMES DANS L'ÉPREUVE DE RÉDACTION DE 12^E ANNÉE AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Julie Bérubé
Université de Moncton

L'autodépréciation dont font preuve plusieurs adolescents et adolescentes témoigne, hors de tout doute, qu'ils ont développé un complexe par rapport à la langue acadienne, qui les enferme dans un univers, du moins imaginaire, où la « petiteesse » domine [...].

BOUDREAU et DUBOIS, 1991

L'insécurité linguistique¹ est une caractéristique de bien des locuteurs du français acadien, ou d'une langue minoritaire. De nombreux travaux ont jusqu'à maintenant examiné les manifestations de cette insécurité chez les jeunes, de même qu'ils ont souligné le rôle indiscutable de l'école dans l'acquisition de celle-ci. Notre propos est de montrer que les enseignants peuvent également éprouver un sentiment d'insécurité linguistique, qui se manifeste au Nouveau-Brunswick par une variation dans la correction d'acadianismes attestés en situation formelle de discours.

Introduction

Les travaux notamment de Boudreau (1994, 1997 et 2001), Boudreau et Dubois (1991, 1992, 1993, 2003 et 2008) et Boudreau et Perrot (2005), qui portent principalement sur l'oral, font état d'insécurité linguistique chez les jeunes francophones acadiens. Nous croyons qu'elle découle en partie de celle du milieu enseignant. L'absence de consignes claires quant à l'application d'une norme tenant compte des usages locaux génère un flou qui contribue à maintenir cet état d'insécurité. En effet, à l'instar de Francard, nous estimons que

l'institution scolaire, dans le monde francophone, accroît
l'insécurité linguistique en développant à la fois la perception

des variétés linguistiques régionales et leur dépréciation au profit d'un modèle mythique et inaccessible (le « bon » français, souvent assimilé au « français de Paris ») (1997 : 173).

Klinkenberg reconnaît également :

Que l'école joue un rôle important dans la mise en œuvre des fonctions sociales de la langue, la chose n'est pas douteuse. Mais son impact est parfois pervers. [...] [D]ans nombre de cas, [l'insécurité linguistique] introduit à la connaissance de la norme, mais ce n'est pas pour autant qu'elle donne la maîtrise active du clavier sur lequel il faut jouer. On arrive donc à ce résultat paradoxal que l'école, en principe libératrice, aggrave l'insécurité de quelques-uns de ceux qu'on lui confie, au lieu de la lever (2001 : 40).

Ce rôle de l'école est central dans la construction identitaire des Acadiens. Cependant, l'enseignement du français au Nouveau-Brunswick est problématique parce qu'inadapté à la situation sociolinguistique des élèves, mais aussi des enseignants. D'abord, le français tel qu'il a cours dans cette province est hétérogène, sur le plan de la production réelle comme des représentations des locuteurs. Ensuite, l'absence d'une description adéquate de ce français laisse un flou considérable en ce qui a trait à la délimitation de ses registres et à la définition d'une norme. Nous avons voulu observer les répercussions de cette situation dans la correction de copies d'élèves en fin d'études secondaires.

Dans le cadre de nos recherches de maîtrise, nous avons recueilli en 2003 un corpus qui nous a permis d'identifier des acadianismes attestés en situation formelle de discours écrit (Bérubé, 2007). Ce corpus a été recueilli auprès d'un échantillon représentatif d'élèves du Nouveau-Brunswick en fin d'études secondaires. Dans le texte qui suit, nous allons tenter de montrer le lien possible entre la correction des acadianismes présents dans notre corpus et l'insécurité des enseignants responsables de la correction, et de voir si la correction semble plus sévère dans une des trois régions de la province. Nous présenterons d'abord brièvement le corpus à la base de notre analyse et les critères de sélection des acadianismes, pour ensuite procéder à une analyse comparative de la correction des acadianismes attestés dans l'ensemble de la province, de même que des acadianismes relevés exclusivement dans chacune des trois régions. Nous fournirons enfin une typologie succincte des acadianismes selon leur attestation dans les ouvrages de référence utilisés.

Corpus

Au Nouveau-Brunswick, le dernier cours de français obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études secondaires est suivi en 12^e année. Offert dans les 21 écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick² (voir l'annexe A), à l'automne ou à l'hiver, ce cours menait jusqu'à tout récemment aux examens de fin d'études secondaires (EFES)³ du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick (MENB), qui comprennent une épreuve de rédaction. Les élèves, pour cette épreuve, ont le choix entre deux genres : la nouvelle littéraire et le texte d'opinion. À chaque période d'examen, quatre nouveaux thèmes sont proposés, c'est-à-dire deux par genre⁴, et chaque élève est tenu de choisir un seul de ces quatre thèmes.

Il existe deux types de cheminement à ce cours : un cheminement régulier (Français 10411) et, pour les élèves éprouvant des difficultés en français, un cheminement modifié (Français 10412). Les EFES sont administrés en janvier ou en juin, puis les copies des élèves sont acheminées dans trois centres de correction, situés respectivement à Edmundston (région du Nord-Ouest), Bathurst (région du Nord-Est) et Dieppe (région du Sud). La plupart des élèves choisissent de passer l'examen en janvier et peuvent ainsi se reprendre en juin s'ils échouent ou s'ils sont insatisfaits de leur résultat. Le corpus que nous avons choisi d'analyser est constitué d'un échantillon de l'épreuve de rédaction administrée en janvier 2003.

Constitution de l'échantillon⁵

En janvier 2003, 1 714 élèves ont passé l'examen : 422 dans la région du Nord-Ouest, 605 dans celle du Nord-Est et 687 dans celle du Sud. Afin d'obtenir des données suffisamment représentatives de chacune des régions, nous avons opté pour un échantillonnage par quotas et nous avons retenu 100 copies par région, pour un total de 300 copies sur 1 714, ce qui représente 17,5 p. 100 de l'ensemble des copies. Le choix des copies retenues a été effectué selon la méthode probabiliste de l'échantillonnage systématique (Beaud, 1997 : 206).

Le dépouillement des copies s'est limité à la portion soumise à la correction de la langue, c'est-à-dire aux 300 premiers mots pour le cheminement régulier et aux 200 premiers mots pour le cheminement modifié, ce qui fait un total d'un peu plus de 86 000 mots. Ce corpus a été informatisé pour faciliter l'encodage ultérieur des variables sociales et linguistiques dans une base de données créée dans FileMaker Pro (version 5.5)⁶.

Identification des acadianismes

Notre étude cible exclusivement les acadianismes lexicaux⁷ (substantifs, verbes, adjectifs, adverbes et locutions), c'est-à-dire « toute unité lexicale [...] qui n'existe pas dans le FrR [français de référence] ou dont l'emploi ou le fonctionnement présente une différence par rapport à ce français » (Poirier, 1995 : 26). Nous avons sélectionné 16 ouvrages de référence français, québécois et acadiens afin d'identifier les acadianismes du corpus⁸.

Dans un premier temps, nous avons vérifié si les lexèmes figuraient dans les six dictionnaires français choisis pour représenter le français de référence⁹ : *Le Nouveau Petit Robert* (NPR) (Rey-Debove et Rey, 2001), *Le Grand Robert* (GR) (Rey, 2001), le *Lexis* (Lexis) (Dubois, 2002), le *Trésor de la Langue Française informatisé* (TLFi), *Le Petit Larousse illustré* (PLI) (Larousse, 2004) et le *Dictionnaire universel francophone* (DUF) (Guillou et Moingeon, 1997). Tout lexème absent de ces ouvrages ou qui y figurait, mais avec une indication¹⁰, a été retenu et considéré comme un acadianisme.

Les lexèmes ainsi retenus ont ensuite fait l'objet d'une vérification dans les six ouvrages québécois¹¹ suivants : le *Glossaire du parler français au Canada* (GPFC) (Société, 1992), le *Dictionnaire nord-américain de la langue française* (Bélisle, 1979), le *Dictionnaire du français plus* (DFP) (Poirier, 1988), le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (DQA) (Boulanger, 1992), le *Multidictionnaire de la langue française* (Multi) (de Villers, 2003) et la *Base de données lexicographiques panfrancophone (section Québec)* (BDLP-QC) (Poirier, 2001-2006). Cette étape a permis de vérifier si les lexèmes retenus sont attestés dans une autre variété canadienne de français, notamment dans la variété québécoise, ou s'ils sont exclusifs à la variété acadienne.

Ces mêmes lexèmes ont ensuite fait l'objet d'une vérification dans quatre ouvrages portant sur le français en usage en Acadie¹² : le *Glossaire acadien* (GA) (Poirier, 1993), *Les parlers français d'Acadie* (PFA) (Massignon, 1962), le *Dictionnaire du français acadien* (DFA) (Cormier, 1999) et le *Dictionnaire des régionalismes du français parlé des îles de la Madeleine* (Naud, 1999).

Enfin, lorsqu'un lexème était absent des ouvrages français, québécois et acadiens, nous avons recouru à des sources complémentaires, pour éviter de retenir des hapax (lexèmes dont on n'atteste qu'une occurrence). Ces sources complémentaires sont les suivantes : d'autres ouvrages lexicographiques (p. ex., le *Grand dictionnaire terminologique* [1998-2006] de l'Office québécois de la langue française, le *Dictionnaire québécois français* [1999] de Lionel Meney et *Le Colpron : le dictionnaire*

des anglicismes [1999] de Constance Forest et Denise Boudreau), diverses bases de données (p. ex., *Biblio Branchée*, *Index lexicologique québécois* [ILQ], *Fichier lexical du Centre d'études acadiennes* [FLCEA] et la base de données textuelles ChroQué) ou encore d'autres sources (p. ex., le moteur de recherche Google francophone). De plus, les lexèmes attestés chez plus d'un élève ont également été retenus même s'ils n'étaient pas attestés dans ces sources complémentaires.

Correction de l'examen de fin d'études secondaires

La correction de l'EFES, comme nous l'avons déjà mentionné, se fait dans trois centres régionaux du Nouveau-Brunswick : Bathurst (Nord-Est), Edmundston (Nord-Ouest) et Dieppe (Sud). Les copies sont corrigées dans la région où elles sont rédigées, c'est-à-dire que la copie d'un élève du Nord-Est est corrigée par un correcteur du Nord-Est.

Dans le choix des correcteurs, la priorité est accordée aux enseignants du cours de français de 12^e année. Ensuite, le MENB peut embaucher des enseignants de français des autres classes et enfin, au besoin, des enseignants de français retraités ou suppléants. Les consignes de correction sont données le matin même et les correcteurs ont l'occasion de s'exercer sur des copies de l'année précédente avant le début de la correction. Les correcteurs, de même que les élèves qui subissent l'EFES, ont à leur disposition les trois ouvrages suivants : le NPR, le PLI et le Multi¹³.

Les documents servant à la formation des correcteurs regroupent les fautes selon quatre types : orthographe (O), ponctuation (P), syntaxe (S) et vocabulaire (V). Nous avons retenu deux types de faute pour l'analyse de l'évaluation des correcteurs, soit les fautes de vocabulaire (V) et de syntaxe (S) (voir les tableaux 1 et 2). Précisons que nous avons tenu compte des fautes de syntaxe dans la mesure où certains critères de correction de l'EFES peuvent aussi toucher le lexique (p. ex., locutions considérées comme des fautes de syntaxe).

De plus, signalons qu'il est possible qu'un lexème soit évalué différemment selon les correcteurs. Par exemple, un même lexème peut être unanimement considéré comme fautif, ou encore être considéré comme une faute par certains correcteurs et ne pas être corrigé par d'autres.

Enfin, rappelons que les correcteurs obéissent à la consigne de corriger les 200 premiers mots du texte, pour les élèves du cheminement modifié, et de poursuivre jusqu'à 300 mots, pour ceux du cheminement régulier.

Tableau 1
Principaux critères de correction pour le vocabulaire, d'après la
Direction de la mesure et de l'évaluation du MENB

Vocabulaire ¹⁴		
Incorrections		Exemples
erreurs relatives au vocabulaire	impropriété lexicale (emploi de mots ou d'expressions dans un sens qui n'est pas le leur)	« Ils s'apprêtaient à <u>retourner</u> leur chemin [...]. » [rebrousser chemin] « [...] puisque cela <u>ne mène</u> que discorde et confusion. » [n'amène] « Il y aura toujours un <u>bord</u> de négatif à la science. » [aspect]
	anglicisme lexical	« Cet enfant a été <u>éventuellement</u> battu par ses parents. » [a déjà été battu] « Plusieurs jeunes ont une personnalité bien <u>balancée</u> . » [équilibrée] « La compagnie a <u>annulé</u> ce qu'elle avait <u>ordé</u> . » [annulé – commandé]
	barbarisme (création de mots ou d'expressions ne faisant pas partie du lexique de la langue)	« En <u>rarrivant</u> à la maison [...]. » [arrivant] « Le comité social essayait d' <u>attrayer</u> les enfants du village. » [de distraire] « C'est <u>incompréhensible</u> que les parents nous traitent comme cela. » [incompréhensible] « Les graffitis sont souvent <u>illisables</u> sur les murs. » [illisibles] <i>Remarque : Seuls les termes imprécis qui peuvent être aisément remplacés par un mot mieux adapté doivent être sanctionnés.</i>
maladresses quant au choix	imprécision	« Il vit <u>quelque chose</u> au loin, non loin de la rivière. » [une silhouette] « Tout <u>ça</u> lui a fait mal. » [tous ces tracas lui ont fait du mal] « Pour le <u>monde</u> qui ont une automobile [...]. » [les personnes] « C'est pour tout <u>ça</u> que je ne suis pas d'accord avec [...]. » [ces raisons] « Bien des <u>choses</u> devraient être <u>faites</u> pour améliorer la situation. » [actions – entreprises] « L'employeur <u>a</u> deux options, [...]. » [possède] « Cette tâche <u>est</u> du domaine de l'électronique. » [relève] <i>Remarque : Seuls les termes imprécis qui peuvent être aisément remplacés par un mot mieux adapté doivent être sanctionnés.</i>
termes appartenant à une variété de langue inappropriée	locution de la langue familière	« La soupe que leur mère leur avait apprêtée était <u>super</u> bonne. » [très] « Ce spectacle était <u>super</u> beau. » [très] « Les <u>profs</u> de l'école secondaire sont moins disponibles que ceux du primaire. » [enseignants] « J'ai l'impression qu'on <u>se fout</u> des jeunes. » [se moque]

Tableau 2

Principaux critères de correction pour la syntaxe, d'après la Direction de la mesure et de l'évaluation du MENB

Syntaxe ¹⁵	
Incorrections	Exemples
verbe transitif ou intransitif mal employé	« [...] son adolescent <u>a débuté</u> sa crise tard. » [commencé] « Il attendait <u>pour</u> l'autobus. » [Ø] « Il jouait <u>le</u> piano. » [du] « L'école attend souvent <u>pour</u> les résultats. » [Ø]
utilisation erronée d'un article, d'un pronom, d'une préposition, d'une conjonction de subordination ou d'un adverbe	« Le voisin <u>que</u> je parle est mon ami préféré. » [dont] « Cette dame faisait tout <u>à</u> me convaincre. » [pour] « Il faut les accepter <u>comme qu'</u> ils sont. » [comme ils] « Cet enfant fut <u>éventuellement</u> un ange venu du ciel. » [jadis] « Les jeunes ont fait le voyage à bord <u>d'une</u> autobus. » [d'un]
anglicisme syntaxique	« Qu'est-ce que tu parles <u>pour</u> [...] » [de quoi parles-tu] « Je cherche <u>pour</u> ma mère. » [je cherche ma mère]

Acadianismes et correction

Une fois le dépouillement du corpus terminé, nous avons obtenu un total de 211 acadianismes¹⁶ qui répondent à nos critères de sélection, dont 64 substantifs, 58 verbes, 25 adjectifs, 18 adverbes et 46 locutions. Parmi ces 211 acadianismes, 123 (58,3 p. 100) sont considérés comme une faute par au moins un correcteur. Dans la présente section, nous limiterons nos observations à la correction des acadianismes selon qu'ils sont attestés à la fois au Nord-Est, au Nord-Ouest et au Sud, ou dans une seule de ces régions. Nous ferons d'abord état des divergences dans la correction des acadianismes attestés dans l'ensemble de la province, pour ensuite examiner et comparer la variation dans la correction des acadianismes particuliers à chaque région et enfin tracer un portrait rapide de ces acadianismes selon leur attestation dans les ouvrages de référence utilisés.

Correction des acadianismes attestés dans les trois régions

Sur les 211 acadianismes relevés dans les copies d'examen, 40 (19 p. 100) sont attestés dans l'ensemble de la province, c'est-à-dire à la fois dans le Nord-Est, le Nord-Ouest et le Sud, dont 28 sont considérés comme fautifs par au moins un correcteur. Le tableau 3 présente ces 28 acadianismes, ainsi que le pourcentage d'occurrences corrigées par région.

Tableau 3
Correction des acadianismes attestés dans le Nord-Est,
le Nord-Ouest et le Sud

Acadianisme	Sens	Correction (%)		
		NE	NO	S
<i>abuser</i> v. tr.	« utiliser (qqch.) avec excès »	100,0	100,0	100,0
<i>addicté</i> adj.	« dépendant (d'une drogue) »	–	100,0	100,0
<i>addictif</i> adj.	« qui entraîne la dépendance (à une drogue) »	100,0	50,0	100,0
<i>addiction</i> s. f.	« dépendance (à une drogue) »	100,0	100,0	100,0
<i>attraper</i> v. tr.	« contracter (une maladie) »	25,0	33,3	–
<i>avoir de besoin</i> loc.	« éprouver le besoin, voir la nécessité de »	100,0	50,0	100,0
<i>beaucoup</i> adv.	« très, bien »	50,0	100,0	50,0
<i>comme exemple</i> loc.	« par exemple »	–	–	80,0
<i>consommer</i> v. tr.	« faire usage de drogue »	–	12,5	–
<i>dispendieux</i> adj.	« qui coûte cher »	–	–	16,7
<i>dû</i> à loc.	« en raison de »	100,0	33,3	–
<i>étudiant</i> s. m.	« élève (du primaire, du secondaire) »	63,3	–	27,3
<i>faire</i> (6) v. tr.	« passer (un test, un examen) »	–	–	50,0
<i>futur</i> s. m.	« avenir »	–	14,3	25,0
<i>graduer</i> v. intr.	« obtenir un diplôme »	100,0	33,3	100,0
<i>gros</i> adj.	« grand »	33,3	–	28,6
<i>haut</i> (2) adj.	« élevé (en parlant d'une quantité) »	60,0	–	–
<i>joint</i> s. m.	« cigarette de marijuana »	50,0	4,8	–
<i>mettre</i> v. tr.	« faire devenir, rendre (légal) »	75,0	66,7	76,9
<i>passé</i> adj.	« il y a [x] temps »	40,0	33,3	33,3
<i>pot</i> s. m.	« marijuana »	57,9	35,7	25,0
<i>prendre un cours</i> loc.	« suivre un cours »	–	100,0	50,0
<i>procurer</i> v. tr.	« avoir à sa disposition »	100,0	100,0	100,0
<i>réaliser</i> v. tr.	« se rendre compte »	–	–	33,3
<i>retrouver</i> v. tr.	« trouver »	–	–	50,0
<i>si que</i> loc.	« si »	100,0	100,0	100,0
<i>venir</i> v. intr.	« devenir »	100,0	100,0	100,0
[x] (<i>année</i>) loc.	« classe des études primaires ou secondaires »	7,1	–	14,3
Total : 28				

Au premier coup d'œil, on peut voir que les enseignants du Sud corrigent un peu plus souvent les acadianismes que ceux des deux autres régions. En effet, 23 acadianismes (57,5 p. 100) sont l'objet d'au moins une correction dans le Sud, comparativement à 19 (47,5 p. 100) dans le Nord-Est et le Nord-Ouest. Nous constatons ensuite que cinq acadianismes sont unanimement jugés fautifs, soit *abuser* v. tr. « utiliser (qqch.) avec excès », *addiction* s. f. « dépendance (à une drogue) », *procurer* v. tr. « avoir à sa disposition », *si que* loc. « si » et *venir* v. intr. « devenir ». Outre ces cinq cas où la faute est unanime aux yeux des enseignants, nous remarquons une hétérogénéité certaine de la correction, alors que les écarts entre les taux de correction sont très fréquents. Par exemple, *dû* à loc. « en raison de » est fautif aux yeux des correcteurs du Nord-Est, l'est pour le tiers des correcteurs du Nord-Ouest, mais ne l'est pas pour ceux du Sud. Quant à *comme exemple* loc. « par exemple », il n'est pas corrigé dans le Nord, mais 80 p. 100 des enseignants du Sud l'ont considéré comme fautif, tout comme *faire* (6) v. tr. « passer (un test, un examen) », qui n'est pas considéré comme fautif dans le Nord, mais qui est corrigé par la moitié des enseignants du Sud.

À quoi attribuer ce manque d'uniformité dans la correction? L'échantillon limité que représente notre corpus ne nous permet pas de répondre à cette question, mais nous pouvons déjà formuler l'hypothèse que les enseignants francophones du Nouveau-Brunswick prennent difficilement position par rapport aux usages du français acadien et que leur conception de la norme, à défaut d'être claire, nuit à leur sécurité linguistique lorsqu'ils se trouvent en situation d'évaluation, ce qui pourrait générer les écarts que nous observons.

Correction des acadianismes particuliers à chaque région

L'examen des acadianismes attestés dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick nous a permis de constater que les enseignants, d'une région à l'autre, sont rarement unanimes dans leur correction. Nous avons également vu que les correcteurs du Sud étaient dans ce cas légèrement plus sévères que leurs collègues du Nord. Afin d'observer si cette tendance se maintient, nous avons voulu vérifier comment étaient évalués les acadianismes attestés exclusivement dans une région. Ainsi, les tableaux 4 à 6 présentent respectivement les acadianismes relevés uniquement au Nord-Est, au Nord-Ouest et au Sud, et qui sont l'objet d'une correction.

Tableau 4
Correction des acadianismes attestés seulement au Nord-Est

Acadianisme	Sens	Correction	
		correction / occurrence	%
<i>adonner</i> v. intr.	« convenir (à qqn) »	1 / 1	100,0
<i>asteur</i> adv.	« maintenant »	1 / 1	100,0
<i>chaud</i> adj.	« ivre »	1 / 1	100,0
<i>coke</i> s. f.	« cocaïne »	2 / 2	100,0
<i>être après</i> loc.	« être en train (de faire qqch.) »	1 / 1	100,0
<i>faire son meilleur</i> loc.	« faire de son mieux »	1 / 1	100,0
<i>fort</i> s. m.	« (verre d')eau-de-vie »	1 / 1	100,0
<i>foutu</i> adj.	« anéanti »	1 / 1	100,0
<i>graduation</i> s. f.	« cérémonie de remise des diplômes »	1 / 2	50,0
<i>guérisseur</i> adj.	« bénéfique »	1 / 1	100,0
<i>manger</i> s. m.	« nourriture, repas »	2 / 2	100,0
<i>meilleur</i> adv.	« mieux »	2 / 3	66,7
<i>mettre à fin</i> loc.	« faire arrêter »	1 / 1	100,0
<i>péter</i> v. tr.	« casser »	1 / 1	100,0
<i>proche de</i> loc.	« près de »	1 / 1	100,0
<i>rejoindre</i> v. tr.	« joindre »	1 / 1	100,0
<i>socialité</i> s. f.	« sociabilité »	1 / 1	100,0
Total : 17			

Sur les 36 acadianismes attestés uniquement dans les copies du Nord-Est, 17 (47,2 p. 100) sont considérés comme fautifs par au moins un correcteur. La plupart des acadianismes corrigés n'ont cependant qu'une occurrence, sauf *coke* s. f. « cocaïne », *graduation* s. f. « cérémonie de remise des diplômes », *manger* s. m. « nourriture, repas » et *meilleur* adv. « mieux ».

Dans le Nord-Ouest, seuls 10 (32,3 p. 100) des 31 acadianismes relevés uniquement dans cette région ont fait l'objet d'une correction de la part des enseignants. Sept n'ont qu'une occurrence et trois sont attestés à plus d'une reprise, soit *commission* s. f. « commerce spécialisé dans la vente d'alcool », *gelé* adj. « drogué » et *trouble* s. m. « problème, ennui ».

Parmi les 38 acadianismes attestés seulement au Sud, 26 (68,4 p. 100) sont considérés comme fautifs par au moins un correcteur. Il s'agit d'un bond de 36,1 p. 100 par rapport aux correcteurs du Nord-Ouest. De plus, un plus grand nombre d'acadianismes ont plusieurs occurrences, qui sont systématiquement désignées comme fautives – à l'exception de quatre. Ainsi, les enseignants corrigent toutes les occurrences d'*à ce temps (ici)* loc. « en ce moment », de *concentrer* v. tr. « centrer son attention sur

Tableau 5
Correction des acadianismes attestés seulement au Nord-Ouest

Acadianisme	Sens	Correction	
		correction / occurrence	%
<i>comment</i> (2) adv.	« combien »	1 / 1	100,0
<i>commission</i> s. f.	« commerce spécialisé dans la vente d'alcool »	1 / 2	50,0
<i>de file</i> loc.	« de suite »	1 / 1	100,0
<i>entours</i> s. m. pl.	« entourage »	1 / 1	100,0
<i>faire chier</i> loc.	« importuner, embêter »	1 / 1	100,0
<i>filer</i> v. tr.	« se sentir (bien ou mal) »	1 / 1	100,0
<i>gelé</i> adj.	« drogué »	1 / 2	50,0
<i>grade</i> s. m.	« année scolaire »	1 / 1	100,0
<i>pouf</i> s. f.	« bouffée de cigarette »	1 / 1	100,0
<i>trouble</i> s. m.	« problème, ennui »	1 / 3	33,3
Total : 10			

un objet, un sujet », de *espérer* v. tr. « attendre », de *expérencier* v. tr. « observer », de *faire* (2) v. tr. « consommer (de la drogue) », de *faire* (3) v. tr. « faire devenir, rendre (légal) », de *jusqu'à date* loc. « à ce jour », de *questionner* v. tr. « envisager » et de *record criminel* loc. « casier judiciaire ».

Tableau 6
Correction des acadianismes attestés seulement au Sud

Lexème	Sens	Correction	
		correction / occurrence	%
<i>à ce temps</i> (ici) loc.	« en ce moment »	2 / 2	100,0
<i>aimer</i> v. tr. ind.	« être content, apprécier »	1 / 1	100,0
<i>apprendre</i> v. tr.	« (passif) enseigner (qqn) »	1 / 1	100,0
<i>au jour d'aujourd'hui</i> loc.	« ce jour même »	1 / 1	100,0
<i>bénéficier</i> v. tr.	« profiter à »	1 / 1	100,0
<i>cave</i> s. f.	« sous-sol d'une maison, aménagé ou non »	1 / 1	100,0
<i>concentrer</i> v. tr.	« centrer son attention sur un objet, un sujet »	3 / 3	100,0
<i>correct</i> (1) adv.	« pour le mieux »	1 / 1	100,0
<i>correct</i> (2) adv.	« dans un état convenable »	1 / 2	50,0
<i>demander</i> v. tr.	« poser (une question) »	1 / 2	50,0
<i>discontinuer</i> v. tr.	« cesser »	1 / 1	100,0
<i>espérer</i> v. tr.	« attendre »	2 / 2	100,0
<i>expérencier</i> v. tr.	« observer »	2 / 2	100,0

Lexème	Sens	Correction	
		correction / occurrence	%
<i>faire</i> (2) v. tr.	« consommer (de la drogue) »	4 / 4	100,0
<i>faire</i> (3) v. tr.	« faire devenir, rendre (légal) »	3 / 3	100,0
<i>jusqu'à date</i> loc.	« à ce jour »	2 / 2	100,0
<i>longtemps passé</i> loc.	« il y a longtemps »	1 / 1	100,0
<i>malfonctionnement</i> s. m.	« mauvais fonctionnement »	1 / 1	100,0
<i>monnaie</i> s. f.	« argent »	1 / 2	50,0
<i>possiblement</i> adv.	« éventuellement »	1 / 2	50,0
<i>questionner</i> v. tr.	« envisager »	2 / 2	100,0
<i>record criminel</i> loc.	« casier judiciaire »	5 / 5	100,0
<i>stationner</i> v. tr.	« garer (une voiture) »	1 / 1	100,0
<i>surpasser</i> v. tr.	« dépasser »	1 / 1	100,0
<i>terminer</i> v. tr.	« prendre fin »	1 / 1	100,0
<i>visionner</i> v. tr.	« regarder (la télévision) »	1 / 1	100,0
Total : 26			

En résumé, sur les 211 acadianismes :

- 115 sont attestés au Nord-Est, dont 59 (51,3 p. 100) sont corrigés
- 118 sont attestés au Nord-Ouest, dont 49 (41,5 p. 100) sont corrigés
- 120 sont attestés au Sud, dont 68 (56,7 p. 100) sont corrigés
→ écart de 15,2 p. 100 entre le Sud et le Nord-Ouest

- 36 sont attestés seulement au Nord-Est, dont 17 (47,2 p. 100) sont corrigés
- 31 sont attestés seulement au Nord-Ouest, dont 10 (32,3 p. 100) sont corrigés
- 38 sont attestés seulement au Sud, dont 26 (68,4 p. 100) sont corrigés
→ écart de 36,1 p. 100 entre le Sud et le Nord-Ouest

- 40 sont communs aux trois régions, dont 28 (70 p. 100) sont corrigés

Ouvrages de référence et correction des acadianismes

Les enseignants avaient accès à trois ouvrages de référence lors de la correction de l'EFES, soit le NPR, le PLI et le Multi. Sans vouloir trop nous aventurer dans une typologie des acadianismes corrigés¹⁷, nous proposons

d'examiner si certains facteurs semblent influencer la correction d'un acadianisme, comme son absence d'un ouvrage ou sa présence associée à une indication liée à l'usage. Précisons que les indications utilisées par un ouvrage peuvent être de quatre types : topolectal (limitant un emploi à une aire géographique, par exemple : RÉGIONAL ou AU CANADA), chronolectal (donnant un emploi comme désuet ou récent, par exemple : VIEILLI, ARCHAÏQUE ou NÉOLOGISME), sociostylistique (donnant un emploi comme caractéristique de certains groupes sociaux ou de certaines situations de communication, par exemple : POPULAIRE, FAMILIER ou LITTÉRAIRE) et normatif (signalant qu'un emploi peut faire l'objet de critiques, par exemple : CRITQUÉ, FORME FAUTIVE ou ANGLICISME).

Tableau 7
Typologie des acadianismes corrigés

Acadianismes	Attestation							
	Trois régions		Nord-Est		Nord-Ouest		Sud	
	N	% ¹⁸	N	%	N	%	N	%
absents des ouvrages	16	57,1	6	35,3	4	40,0	16	61,5
présents sans indication	1	3,6	1	5,9	–	–	2	7,7
présents avec une indication topolectale	–	–	2	11,8	1	10,0	3	11,5
présents avec une indication chronolectale	2	7,1	1	5,9	–	–	1	3,8
présents avec une indication sociostylistique	2	7,1	4	23,5	1	10,0	2	7,7
présents avec une indication normative	7	25,0	2	11,8	3	30,0	2	7,7
présents avec plus d'un type d'indication	–	–	1	5,9	1	10,0	–	–
TOTAL	28	99,9	17	100,1	10	100,0	26	99,9

Nous constatons que l'absence d'un acadianisme donné dans les ouvrages de référence disponibles semble un facteur déterminant de la correction, et ce, pour l'ensemble des enseignants. En effet, 61,5 p. 100 des acadianismes corrigés dans le Sud sont absents des ouvrages, de même que 57,1 p. 100 de ceux attestés dans les trois régions, 40 p. 100 de ceux particuliers au Nord-Ouest et 35,3 p. 100 de ceux particuliers au Nord-Est. Les indications normatives semblent également influencer la correction des acadianismes particuliers au Nord-Ouest (30 p. 100 des corrections) et de ceux attestés dans les trois régions (25 p. 100 des corrections). Quant aux enseignants du Nord-Est, ils semblent tenir compte davantage des indications sociostylistiques (23,5 p. 100). Sans aller plus loin, nous pouvons tout de même souligner que l'absence d'un

acadianisme donné dans les ouvrages semble le plus souvent entraîner une correction.

Conclusion

Le manque d'uniformité dans la correction des acadianismes relevés dans l'ensemble de la province montre bien le malaise qu'éprouvent les enseignants à l'endroit de la variation linguistique, malaise qui se révèle plus prononcé dans le Sud. Quoique cet écart varie selon les observations, l'ordre ne change jamais : les correcteurs du Sud sont les plus sévères, suivis par ceux du Nord-Est puis ceux du Nord-Ouest. Nous avons vu que l'écart entre les pourcentages de correction pouvait grimper jusqu'à 36,1 p. 100, alors que le nombre d'acadianismes attestés par région, dans l'ensemble des régions ou dans une seule, est sensiblement le même. Cette manifestation d'insécurité linguistique de la part des enseignants nous permet de soupçonner que les jeunes du Sud risquent de sortir des écoles en se sentant moins sécurisés que leurs camarades s'ils sont plus sévèrement corrigés qu'ailleurs...

Comment intervenir – tout en demeurant réaliste – pour réduire cette insécurité? Avant tout, nous dirions que pour agir, il faut comprendre. Il s'agit donc de décrire ce français dans son ensemble, de le démystifier et de le préciser; il faut se doter d'outils détaillant ses registres, à partir desquels il sera possible de dégager une norme logique et conforme aux besoins des francophones de la province. Il ne s'agit pas de faire un pied de nez aux *Robert* et aux Multi de ce monde, mais de lutter par la connaissance afin de distinguer l'erreur de la différence. En comprenant l'histoire et le fonctionnement de leurs usages, nous faisons le pari que plusieurs Acadiens se sentiront plus à l'aise de naviguer parmi des registres qu'ils ne percevront plus comme associés à des langues différentes.

NOTES

-
1. Nous utilisons l'expression *insécurité linguistique* dans le sens qui lui est attribué par Boudreau et Dubois : « L'insécurité linguistique est caractéristique des locuteurs francophones vivant en région périphérique – en ne perdant pas de vue que cette notion est mouvante – où il y a contact ou bien de langues, ou bien de variétés; en

- raison de leur exposition à d'autres langues ou à d'autres variétés, ces locuteurs viennent à se forger une conscience plus ou moins aiguë de la différence, qu'elle soit réelle ou imaginaire, entre leur langue et/ou leur variété et celle qui est perçue comme étant la langue ou la variété légitime qui donne accès au marché officiel » (2008, à paraître).
2. Une 22^e école secondaire, L'Odysée de Moncton, a ouvert ses portes en septembre 2005.
 3. Depuis le printemps 2006, cet examen est désormais administré en 11^e année, en fonction des acquis liés à ce niveau de scolarité.
 4. Voici, tels que libellés dans les documents remis aux élèves pour l'examen, les thèmes proposés en janvier 2003 pour le texte d'opinion : « Le Canada envisage de légaliser l'usage de la marijuana au même titre que l'alcool ou le tabac. Devrait-on légaliser l'usage de la marijuana? » (O1); « Plusieurs élèves du secondaire s'interrogent quant à leur avenir professionnel. Crois-tu que l'école les prépare et les informe suffisamment quant à leur choix de carrière? » (O2); et pour la nouvelle littéraire : « Depuis qu'elle a reçu un ordinateur pour son anniversaire de naissance, Sophie n'est plus la même » (N1); « Avant de commencer sa première année universitaire, Hugo se rend chez son médecin de famille pour un examen de routine. Quelques jours plus tard, il reçoit un appel téléphonique de son médecin lui demandant de se présenter à son bureau » (N2).
 5. Pour le détail de la constitution de l'échantillon, voir Bérubé (2007 : 11-16 et 24-26).
 6. Nous tenons à souligner l'importante collaboration de Jean-François Smith, qui a conçu la programmation de notre base de données.
 7. Dans la mesure où nous ne nous intéressons pas à la performance écrite des élèves, nous n'avons pas tenu compte de particularités morphologiques telles que l'orthographe, le genre, le nombre ou l'accord. Ainsi, nous avons écarté un certain nombre de mots dont seul le genre ou le nombre varie, sans incidence sur le sens, comme *appartement* s. f. « logement servant d'habitation », *effet* s. f. « résultat d'une cause », *marijuana* s. m. « drogue tirée des feuilles ou tiges du chanvre » et *nouvelle* s. f. sing. « bulletin d'information ». De plus, nous avons choisi d'exclure les mots grammaticaux, comme les prépositions, les pronoms et les conjonctions, pour nous en tenir aux seuls mots lexicaux.
 8. Bien entendu, les acadianismes que nous avons attestés peuvent être en usage ailleurs dans la francophonie; nos critères méthodologiques tiennent compte de l'usage décrit dans les 16 ouvrages de référence sélectionnés.
 9. Nous employons l'expression *français de référence*, à l'instar de Claude Poirier, pour désigner le français qui inclut « les emplois répertoriés dans les dictionnaires du français et autres sources (par ex., les grammaires) décrivant la variété de prestige prise en compte par les lexicographes parisiens » (1995 : 26).
 10. Les indications relatives à l'usage peuvent prendre la forme de marques, de remarques, de commentaires ou de symboles. De façon générale, nous en avons répertorié quatre types : les indications topolectales, qui servent à signaler que l'emploi d'un lexème est limité à telle ou telle aire géographique, précisée ou non; les indications

chronolectales, qui servent à signaler qu'un emploi est désuet ou nouvellement répandu dans l'usage; les indications sociostylistiques, qui servent à indiquer qu'un emploi caractérise surtout certains groupes sociaux ou certaines situations de communication; les indications normatives, qui sont utilisées afin d'indiquer qu'un emploi peut être l'objet de critique.

11. À l'heure actuelle, les travaux lexicographiques sont plus nombreux au Québec qu'en Acadie, ce qui explique le recours aux ouvrages québécois afin d'attester certains lexèmes du corpus.
12. Il existe une section acadienne de la BDLP, mais au moment de nos recherches, seules les fiches d'emplois débutant par la lettre A étaient accessibles. De plus, les fiches lexicales de la BDLP-ACADIE sont principalement tirées des quatre ouvrages acadiens que nous utilisons.
13. Cette information a été confirmée par la Direction de la mesure et de l'évaluation du MENB, qui précise cependant que l'usage du PLI est moindre que celui du NPR et du Multi, autant chez les élèves que chez les correcteurs.
14. Les informations présentées dans ce tableau sont tirées telles quelles des documents *Échelles de cotation* produits par la Direction de la mesure et de l'évaluation du MENB en 2003.
15. Voir note 13.
16. Pour le détail des 211 acadianismes et leur correction selon les trois régions, voir l'annexe B.
17. Le lecteur intéressé par la correction détaillée des acadianismes pourra consulter Bérubé (2007 : 73-100). Les analyses de cet ouvrage ne tiennent cependant pas compte de la répartition des acadianismes selon les régions.
18. Tous les pourcentages ont été arrondis à la première décimale; par conséquent, il est possible que certains totaux arrivent à 99,9 ou 100,1.

BIBLIOGRAPHIE

- BEAUD, Jean-Pierre (1997), « L'échantillonnage », dans Benoît Gauthier (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, 3^e édition, Montréal, Presses de l'Université du Québec, p. 185-215.
- BÉLISLE, Louis-Alexandre (1979), *Dictionnaire nord-américain de la langue française*, Montréal, Beauchemin.
- BÉRUBÉ, Julie (2007), « Étude de particularismes lexicaux dans l'épreuve de rédaction française de l'examen de fin d'études secondaires au Nouveau-Brunswick ». Mémoire de maîtrise en linguistique, Québec, Université Laval.

- Biblio Branchée* (2000-2006), Outremont, CEDROM-SNI, [En ligne], [<http://www.biblio.eureka.cc/Biblio/Frames/FrameMain.asp>] (décembre 2005).
- BOUDREAU, Annette (1994), « La perception des écarts linguistiques par rapport à la norme en milieu diglossique », dans Pierre Martel et Jacques Maurais (dir.), *Langues et sociétés en contact : mélanges offerts à Jean-Claude Corbeil*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 341-350.
- BOUDREAU, Annette (1997), « Les mots des jeunes Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick », dans Lise Dubois et Annette Boudreau (dir.), *Les Acadiens et leur(s) langue(s) : quand le français est minoritaire*, actes du colloque organisé par le Centre de recherche en linguistique appliquée de l'Université de Moncton et tenu du 19 au 21 août 1994, Moncton, Éditions d'Acadie, p. 137-155.
- BOUDREAU, Annette (2001), « Le français de référence entre le même et l'autre : l'exemple des petites communautés », *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, vol. 27, n^{os} 1-2, p. 111-122.
- BOUDREAU, Annette, et Lise DUBOIS (1991), « L'insécurité linguistique comme entrave à l'apprentissage du français », *Revue de l'ACLA = Journal of the CAAL*, vol. 13, n^o 2 (automne), p. 37-50.
- BOUDREAU, Annette, et Lise DUBOIS (1992), « Insécurité linguistique et diglossie : étude comparative de deux régions de l'Acadie du Nouveau-Brunswick », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 25, n^{os} 1-2, p. 3-22.
- BOUDREAU, Annette, et Lise DUBOIS (1993), « J'parle pas comme les Français de France, ben c'est du français pareil; j'ai ma own p'tite langue », *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, vol. 19, n^{os} 3-4, p. 147-168.
- BOUDREAU, Annette, et Lise DUBOIS (2003), « Les espaces discursifs de l'Acadie des Maritimes », dans Monica Heller et Normand Labrie (dir.), *Discours et identités : la francité canadienne entre modernité et mondialisation*, Cortil-Wodon, Éditions modulaires européennes, p. 89-113.
- BOUDREAU, Annette, et Lise DUBOIS (2008), « Représentations, sécurité/insécurité linguistique et éducation en milieu minoritaire », avec la coll. de Véronica d'Entremont, dans Sylvie Roy et Phyllis Dalley (dir.), *Francophonie, minorités et pédagogie*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, à paraître.
- BOUDREAU, Annette, et Françoise GADET (1998), « Attitudes en situation minoritaire : l'exemple de l'Acadie », dans Ambroise Queffélec (dir.), *Le français en Afrique : francophonies : recueil d'études offert en hommage à Suzanne Lafage*, Nice, Didier Érudition, n^o 12, p. 55-61, [En ligne], [<http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/12/Boudreau.htm>] (23 novembre 2004).
- BOUDREAU, Annette, et Marie-Ève PERROT (2005), « Quel français enseigner en milieu minoritaire? Minorités et contact de langues : le cas de l'Acadie », *Glottopol*, n^o 6 (juillet), p. 7-21, « Construction de compétences plurielles en situation de contacts de langues et de cultures », [En ligne], [http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/numero_6.html] (18 janvier 2007).
- BOULANGER, Jean-Claude (dir.) (1992), *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui : langue française, histoire, géographie, culture générale* (DQA), Saint-Laurent, Dicorobert.

- CORMIER, Yves (1999), *Dictionnaire du français acadien* (DFA), Montréal, Fides.
- DE VILLERS, Marie-Éva (2003), *Multidictionnaire de la langue française* (Multi), 4^e édition, Montréal, Québec Amérique.
- DUBOIS, Jean (dir.) (2002), *Lexis : Larousse de la langue française* (Lexis), Paris, Larousse – Vivendi Universal Éducation France (VUEF).
- DUBOIS, Lise, et Annette BOUDREAU (dir.) (1997), *Les Acadiens et leur(s) langue(s) : quand le français est minoritaire*, actes du colloque organisé par le Centre de recherche en linguistique appliquée de l'Université de Moncton et tenu du 19 au 21 août 1994, Moncton, Éditions d'Acadie.
- FOREST, Constance, et Denise BOUDREAU (1999), *Le Colpron : le dictionnaire des anglicismes*, Laval, Beauchemin.
- FRANCARD, Michel (1997), « Insécurité linguistique », dans Marie-Louise Moreau (dir.), *Sociolinguistique : les concepts de base*, Sprimont, Mardaga, p. 170-176.
- GOOGLE, moteur de recherche (francophone), [En ligne], [<http://www.google.ca>] (décembre 2005).
- GUILLOU, Michel, et Marc MOINGEON (dir.) (1997), *Dictionnaire universel francophone* (DUF), Paris, Hachette.
- KLINKENBERG, Jean-Marie (2001), *La langue et le citoyen*, Paris, Presses universitaires de France.
- LAROUSSE, Pierre (2004), *Le Petit Larousse illustré. Dictionnaire multimédia. Édition 2005* (PLI), Paris, Larousse/Emme.
- MASSIGNON, Geneviève (1962), *Les parlers français d'Acadie* (PFA), Paris, Klincksieck, 2 vol.
- MENEY, Lionel (1999), *Dictionnaire québécois français pour mieux se comprendre entre francophones*, Montréal, Guérin.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK (MENB) (2003a), *Examens de fin d'études secondaires. Rapport statistique provincial. Janvier 2003*, Fredericton, MENB, Direction de la mesure et de l'évaluation.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK (MENB) (2003b), *Français 10411. Production d'un discours écrit. Texte d'opinion. Échelles de cotation*, Fredericton, MENB, Direction de la mesure et de l'évaluation.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK (MENB) (2003c), *Français 10412. Production d'un discours écrit. Texte d'opinion. Échelles de cotation*, Fredericton, MENB, Direction de la mesure et de l'évaluation.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK (MENB) (2003d), *Français 10411. Production d'un discours écrit. Nouvelle littéraire. Échelles de cotation*, Fredericton, MENB, Direction de la mesure et de l'évaluation.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK (MENB) (2003e), *Français 10412. Production d'un discours écrit. Nouvelle littéraire. Échelles de cotation*, Fredericton, MENB, Direction de la mesure et de l'évaluation.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK (MENB) (2003f), *Nombre d'élèves inscrits aux EFES de janvier 2003*, Fredericton, MENB, Direction de la mesure et de l'évaluation.

- NAUD, Chantal (1999), *Dictionnaire des régionalismes du français parlé des îles de la Madeleine*, L'Étang-du-Nord, Éditions Vignaud.
- OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE (1998-2006), *Grand dictionnaire terminologique*, [En ligne], [http://www.granddictionnaire.com/btml/fra/r_motclef/index1024_1.asp] (décembre 2005).
- POIRIER, Claude (dir.) (1988), *Dictionnaire du français plus : à l'usage des francophones d'Amérique* (DFP), Montréal, Les Éditions CÉC.
- POIRIER, Claude (1995), « Les variantes topolectales du lexique français : propositions de classement à partir d'exemples québécois », dans Michel Francard et Danièle Latin (dir.), *Le régionalisme lexical*, actes du colloque de Louvain-la-Neuve, 25-28 janvier, Louvain-la-Neuve, Duculot/AUPELF-UREF, p. 13-56.
- POIRIER, Claude (dir.) (1998), *Dictionnaire historique du français québécois : monographies lexicographiques de québécismes*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.
- POIRIER, Claude (dir.) (2001-2006), *Base de données lexicographiques panfrancophone (section Québec)* (BDLP-QC), Agence universitaire francophone (AUF) et Trésor de la langue française au Québec (TLFQ), [En ligne], [<http://www.tlfq.ulaval.ca/bdlp/>] (octobre 2005).
- POIRIER, Pascal (1993), *Le Glossaire acadien. Édition critique établie par Pierre M. Gérin* (GA), Moncton, Éditions d'Acadie/Centre d'études acadiennes.
- POIRIER, Claude, et Louis MERCIER (dir.) (1987), *Index lexicologique québécois : inventaire des mots du français québécois ayant fait l'objet d'un commentaire ou d'une étude depuis 1750 jusqu'à nos jours* (ILQ), Québec, Université Laval, Trésor de la langue française au Québec, [En ligne], [<http://www.tlfq.ulaval.ca/ilq/>] (décembre 2005). Révision et enrichissement (depuis 2000) : Johanne Maltais (mai-décembre 2000) et Brigitte Beaulieu (2000-2004), sous la dir. de Claude Poirier.
- REY, Alain (dir.) (2001), *Le Grand Robert de la langue française : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (GR), 2^e édition, Paris, Dictionnaires Le Robert, 6 vol.
- REY-DEBOVE, Josette, et Alain REY (2001), *Le CD-ROM du Petit Robert, version électronique du Nouveau Petit Robert, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (NPR), Paris, Dictionnaires Le Robert – VUEF, version 2.1.
- RICHARDSON, Émérentienne (dir.) (1978-1980), *Fichier lexical du Centre d'études acadiennes* (FLCEA), Moncton, Centre d'études acadiennes, Université de Moncton, env. 20 000 fiches dactylographiées.
- SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA (1992 [1968]), *Glossaire du parler français au Canada* (GPFC), Québec, Presses de l'Université Laval.
- Trésor de la Langue Française informatisé* (TLFi), version électronique du *Trésor de la langue française : dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)* (1971-1994), Paris, Centre national de la recherche scientifique, 16 vol., [En ligne], [<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>] (15 août 2007).
- VERREAULT, Claude, et Louis MERCIER (2000-2006), *Chroniques québécoises de langage : base de données textuelles* (ChroQué), avec la coll. de Thomas Lavoie et Jean-Denis Gendron, [En ligne], [<http://www.lexique.ulaval.ca/RechercheChroque.aspx>] (décembre 2005).

Annexe A
Régions et villes du Nouveau-Brunswick où sont administrés les
examens de fin d'études secondaires



Source : [En ligne], [<http://www.gnb.ca/0000/publications/evalf/Rapportpublic2004FR.pdf>].

Annexe B
Acadianismes faisant l'objet d'au moins une correction

Acadianisme	Sens	Attestation (type d'indication)	Correction / occurrences		
			NE	NO	S
<i>abuser</i> v. tr.	« utiliser (qqch.) avec excès »	non	2 / 2	2 / 2	2 / 2
<i>à cause que</i> loc.	« parce que »	oui (chronolectale, normative)	–	6 / 8	1 / 1
<i>accro</i> (1) adj.	« dépendant (d'une drogue) »	oui (sociostylistique)	1 / 2	0 / 4	–
<i>accrocher</i> v. tr.	« rendre dépendant (d'une drogue) »	oui (sociostylistique)	1 / 3	0 / 1	–
<i>à ce temps (ici)</i> loc.	« en ce moment »	non	–	–	2 / 2
<i>addicté</i> adj.	« dépendant (d'une drogue) »	non	0 / 2	1 / 1	4 / 4
<i>addictif</i> adj.	« qui entraîne la dépendance (à une drogue) »	oui (sans indication)	4 / 4	1 / 2	5 / 5
<i>addiction</i> s. f.	« dépendance (à une drogue) »	oui (normative)	2 / 2	2 / 2	5 / 5
<i>adonner</i> v. intr.	« convenir (à qqn) »	oui (chronolectale, sociostylistique et topolectale)	1 / 1	–	–
<i>affaire</i> s. f.	« chose, activité »	non	2 / 2	–	0 / 1
<i>aider</i> v. tr. ind.	« être content, apprécier »	oui (chronolectale)	–	1 / 3	5 / 5
<i>aimer</i> v. tr. ind.	« être content, apprécier »	non	–	–	1 / 1
<i>à mon opinion</i> loc.	« selon moi »	non	–	1 / 1	1 / 1
<i>apprendre</i> v. tr.	« (passif) enseigner (qqn) »	non	–	–	1 / 1
<i>asteur</i> adv.	« maintenant »	oui (chronolectale et topolectale)	1 / 1	–	–
<i>attraper</i> v. tr.	« contracter (une maladie) »	oui (sociostylistique)	1 / 4	1 / 3	0 / 1
<i>au jour d'aujourd'hui</i> loc.	« ce jour même »	oui (sociostylistique)	–	–	1 / 1
<i>au même point</i> loc.	« au même titre »	non	1 / 1	0 / 1	–
<i>autant</i> adv.	« aussi »	non	–	1 / 2	2 / 2
<i>avoir de besoin</i> loc.	« éprouver le besoin, voir la nécessité de »	oui (chronolectale et topolectale)	1 / 1	2 / 4	1 / 1
<i>avoir de la misère</i> loc.	« avoir de la difficulté »	oui (sociostylistique et topolectale)	3 / 3	1 / 2	–
<i>beaucoup</i> adv.	« très, bien »	oui (chronolectale et normative)	1 / 2	2 / 2	1 / 2
<i>bénéficiaire</i> adj.	« bénéfique »	non	–	1 / 1	0 / 1
<i>bénéficier</i> v. tr.	« profiter à »	non	–	–	1 / 1
<i>boucane</i> s. f.	« fumée »	oui (sociostylistique et topolectale)	1 / 1	0 / 2	–
<i>cave</i> s. f.	« sous-sol d'une maison, aménagé ou non »	non	–	–	1 / 1
<i>chaud</i> adj.	« ivre »	non	1 / 1	–	–
<i>coke</i> s. f.	« cocaïne »	oui (sociostylistique)	2 / 2	–	–

Acadianisme	Sens	Attestation (type d'indication)	Correction / occurrences		
			NE	NO	S
<i>comme exemple</i> loc.	« par exemple »	non	0 / 1	0 / 2	4 / 5
<i>comment</i> (1) adv.	« à quel point »	non	–	1 / 3	1 / 3
<i>comment</i> (2) adv.	« combien »	non	–	1 / 1	–
<i>commission</i> s. f.	« commerce spécialisé dans la vente d'alcool »	non	–	1 / 2	–
<i>concentrer</i> v. tr.	« centrer son attention sur un objet, un sujet »	non	–	–	3 / 3
<i>consommer</i> v. tr.	« faire usage de drogue »	non	0 / 16	1 / 8	0 / 7
<i>correct</i> (1) adv.	« pour le mieux »	oui (normative et topolectale)	–	–	1 / 1
<i>correct</i> (2) adv.	« dans un état convenable »	non	–	–	1 / 2
<i>de file</i> loc.	« de suite »	oui (topolectale)	–	1 / 1	–
<i>demandeur</i> v. tr.	« poser (une question) »	oui (chronolectale et normative)	–	–	1 / 2
<i>de quoi</i> loc.	« quelque chose »	non	1 / 1	–	1 / 1
<i>devenir</i> v. impers.	« advenir »	non	–	0 / 1	1 / 1
<i>discontinuer</i> v. tr.	« cesser »	oui (sociostylistique)	–	–	1 / 1
<i>dispendieux</i> adj.	« qui coûte cher »	non	0 / 2	0 / 1	1 / 6
<i>dû à</i> loc.	« en raison de »	oui (normative)	2 / 2	1 / 3	0 / 3
<i>dur</i> adj.	« difficile »	oui (sociostylistique)	0 / 1	3 / 4	–
<i>entours</i> s. m. pl.	« entourage »	oui (chronolectale et sociostylistique)	–	1 / 1	–
<i>espérer</i> v. tr.	« attendre »	oui (topolectale)	–	–	2 / 2
<i>être après</i> loc.	« être en train (de faire qqch.) »	oui (chronolectale et normative)	1 / 1	–	–
<i>étudiant</i> s. m.	« élève (du primaire, du secondaire) »	non	19 / 30	0 / 19	3 / 11
<i>expérimenter</i> v. tr.	« observer »	non	–	–	2 / 2
<i>faillir</i> v. tr.	« échouer (à un examen, à un cours) »	non	0 / 1	1 / 1	–
<i>faire</i> (1) v. tr.	« fixer (un rendez-vous), arrêter (une décision) »	non	–	1 / 1	2 / 5
<i>faire</i> (2) v. tr.	« consommer (de la drogue) »	non	–	–	4 / 4
<i>faire</i> (3) v. tr.	« faire devenir, rendre (légal) »	non	–	–	3 / 3
<i>faire</i> (4) v. tr.	« avoir (tel ou tel résultat scolaire) »	non	1 / 2	0 / 3	–
<i>faire</i> (5) v. tr.	« suivre (un cours) »	non	1 / 1	0 / 2	–
<i>faire</i> (6) v. tr.	« passer (un test, un examen) »	non	0 / 2	0 / 2	3 / 6
<i>faire chier</i> loc.	« importuner, embêter »	oui (sociostylistique)	–	1 / 1	–
<i>faire son meilleur</i> loc.	« faire de son mieux »	non	1 / 1	–	–
<i>faire un accident</i> loc.	« avoir un accident »	non	0 / 1	–	1 / 1
<i>filer</i> v. intr.	« se sentir (bien ou mal) »	oui (normative)	–	1 / 1	–

Lexique acadien et insécurité linguistique

Acadianisme	Sens	Attestation (type d'indication)	Correction / occurrences		
			NE	NO	S
<i>fort</i> s. m.	« (verre d')eau-de-vie »	non	1 / 1	–	–
<i>foutu</i> adj.	« anéanti »	oui (sociostylistique)	1 / 1	–	–
<i>fumage</i> s. m.	« fait de fumer (du tabac, de la drogue) »	non	1 / 1	–	1 / 1
<i>fun</i> s. m.	« plaisir, amusement »	oui (normative, socio-stylistique et topolectale)	–	2 / 2	1 / 1
<i>futur</i> s. m.	« avenir »	oui (normative)	0 / 3	1 / 7	3 / 12
<i>gelé</i> adj.	« drogué »	non	–	1 / 2	–
<i>geler</i> v. tr.	« engourdir (effet d'une drogue) »	non	1 / 1	0 / 1	–
<i>grade</i> s. m.	« année scolaire »	oui (normative)	–	1 / 1	–
<i>graduation</i> s. f.	« cérémonie de remise des diplômes »	oui (normative)	1 / 2	–	–
<i>graduer</i> v. intr.	« obtenir un diplôme »	oui (normative)	1 / 1	1 / 3	3 / 3
<i>gros</i> adj.	« grand »	non	2 / 6	0 / 2	2 / 7
<i>guérisseur</i> adj.	« bénéfique »	non	1 / 1	–	–
<i>hasch</i> s. m.	« haschisch »	oui (sociostylistique)	1 / 1	–	0 / 1
<i>haut</i> (2) adj.	« élevé (en parlant d'une quantité) »	non	3 / 5	0 / 1	0 / 2
<i>joint</i> s. m.	« cigarette de marijuana »	oui (sociostylistique)	5 / 10	1 / 21	0 / 9
<i>jusqu'à date</i> loc.	« à ce jour »	oui (normative)	–	–	2 / 2
<i>légume</i> s. m.	« personne réduite à un état végétatif »	oui (sociostylistique)	1 / 1	1 / 1	–
<i>longtemps passé</i> loc.	« il y a longtemps »	non	–	–	1 / 1
<i>malfonctionnement</i> s. m.	« mauvais fonctionnement »	non	–	–	1 / 1
<i>manger</i> s. m.	« nourriture, repas »	oui (sociostylistique)	2 / 2	–	–
<i>mari</i> s. f.	« marijuana »	oui (sociostylistique)	3 / 6	0 / 10	–
<i>meilleur</i> adv.	« mieux »	oui (sans indication)	2 / 3	–	–
<i>mettre</i> v. tr.	« faire devenir, rendre (légal) »	non	3 / 4	2 / 3	10 / 13
<i>mettre à fin</i> loc.	« faire arrêter »	non	1 / 1	–	–
<i>monnaie</i> s. f.	« argent »	non	–	–	1 / 2
<i>montant</i> s. m.	« quantité (de personnes) »	non	1 / 1	–	1 / 1
<i>nuire</i> v. tr.	« causer du tort à »	non	–	1 / 1	4 / 4
<i>opportunité</i> s. f.	« occasion favorable »	oui (normative)	1 / 1	–	1 / 3
<i>passé</i> adj.	« il y a [x] temps »	non	2 / 5	1 / 3	1 / 3
<i>péter</i> v. tr.	« casser »	oui (sociostylistique)	1 / 1	–	–
<i>pire</i> adj.	« mauvais, nuisible »	oui (normative)	–	2 / 3	1 / 1
<i>police</i> s. f.	« policier »	oui (normative)	–	1 / 1	1 / 1
<i>possiblement</i> adv.	« éventuellement »	oui (sociostylistique et topolectale)	–	–	1 / 2
<i>pot</i> s. m.	« marijuana »	non	11 / 19	5 / 14	1 / 4
<i>pouf</i> s. f.	« bouffée de cigarette »	non	–	1 / 1	–
<i>prendre un cours</i> loc.	« suivre un cours »	oui (normative)	0 / 1	3 / 3	4 / 8

Acadianisme	Sens	Attestation (type d'indication)	Correction / occurrences		
			NE	NO	S
<i>prendre une grande respiration</i> loc.	« inspirer profondément »	non	1 / 2	–	0 / 2
<i>proche de</i> loc.	« près de »	oui (chronolectale, sociostylistique et topolectale)	1 / 1	–	–
<i>procurer</i> v. tr.	« avoir à sa disposition »	non	2 / 2	2 / 2	2 / 2
<i>pusher</i> s. m.	« vendeur de drogue »	oui (normative)	1 / 1	1 / 3	–
<i>questionner</i> v. tr.	« envisager »	oui (normative)	–	–	2 / 2
<i>réaliser</i> v. tr.	« se rendre compte »	oui (normative)	0 / 1	0 / 2	1 / 3
<i>record criminel</i> loc.	« casier judiciaire »	non	–	–	5 / 5
<i>rejoindre</i> v. tr.	« joindre »	oui (normative)	1 / 1	–	–
<i>relax</i> adj.	« détendu »	oui (normative et sociostylistique)	1 / 3	0 / 1	–
<i>rentrer</i> v. intr.	« entrer »	oui (normative)	–	1 / 2	0 / 1
<i>répondre</i> v. tr. dir.	« faire une réponse écrite ou orale »	non	0 / 1	1 / 1	–
<i>retrouver</i> v. tr.	« trouver »	oui (normative)	0 / 3	0 / 3	3 / 6
<i>scientiste</i> s. m.	« chercheur, scientifique »	oui (normative)	1 / 1	0 / 4	–
<i>si que</i> loc.	« si »	non	6 / 6	7 / 7	4 / 4
<i>socialité</i> s. f.	« sociabilité »	non	1 / 1	–	–
<i>stationner</i> v. tr.	« garer (une voiture) »	oui (sans indication)	–	–	1 / 1
<i>stone</i> adj.	« drogué »	non	3 / 3	0 / 1	–
<i>supporter</i> v. tr.	« donner son appui à »	oui (normative)	0 / 1	1 / 1	–
<i>surpasser</i> v. tr.	« dépasser »	non	–	–	1 / 1
<i>terminer</i> v. tr.	« prendre fin »	non	–	–	1 / 1
<i>trafiquage</i> s. m.	« commerce illégal (de drogue) »	non	–	0 / 1	2 / 2
<i>trip</i> s. m.	« état d'un drogué »	oui (normative et sociostylistique)	–	2 / 2	1 / 1
<i>trouble</i> s. m.	« problème, ennui »	oui (normative)	–	1 / 3	–
<i>venir</i> v. intr.	« devenir »	non	2 / 2	2 / 2	2 / 2
<i>vérifier</i> v. tr.	« examiner (d'un point de vue médical) »	non	1 / 1	–	1 / 1
<i>visionner</i> v. tr.	« regarder (la télévision) »	oui (sans indication)	–	–	1 / 1
<i>[x] (année)</i> loc.	« classe des études primaires ou secondaires »	non	1 / 14	0 / 13	4 / 28
TOTAL : 123					